Lettre de Voltaire à D'Alembert, 18 mai 1778

Expéditieur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. 🛘

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 18 mai 1778, 1778-05-18

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 19/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1781

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMon très cher secrétaire et maître perpétuel...

RésuméVoulait courir à l'Acad. [fr.] mais retenu par deux maladies cruelles.

Recommande à ses confrères « les vingt quatre lettres de l'alphabet ».

Date restituée[18 mai 1778]

Justification de la datationce billet d'excuse ne peut se rapporter qu'à la séance du 18 mai 1778 (Reg. Acad. fr., III, p. 433

Numéro inventaire 78.29

Identifiant1662

NumPappas1682

Présentation

Sous-titre1682 Date1778-05-18 Mentions légales

• Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

• Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettreKehl LXIX, p. 314. Best. D21198. Pléiade XIII, p. 214
Lieu d'expéditionFerney
DestinataireD'Alembert
Lieu de destinationParis
Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais Sourceautogr., s. « V », adr., 1 p. Localisation du documentDen Haag RPB 459, G16A453, 40 (112)

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarquesce billet d'excuse ne peut se rapporter qu'à la séance du 18 mai 1778 (Reg. Acad. fr., III, p. 433

Auteur(s) de l'analysece billet d'excuse ne peut se rapporter qu'à la séance du 18 mai 1778 (Reg. Acad. fr., III, p. 433

Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/dalembert/items/show/1781